

BIOFA AQUALUX Plus Laque teintée et de finition

sans solvant, à usage intérieur

N° de réf. 5114 blanche, aspect mat satiné

N° de réf. 5115 teintée, aspect mat satiné

N° de réf. 5117 blanche, aspect brillant satiné

N° de réf. 5118 teintée, aspect brillant satiné

couches de peinture écaillées II convient de laver consciencieusement, puis de laisser sécher les essences tanniques (p. ex. chêne) ou tropicales (p. ex. framiré) avant de leur faire subir un premier traitement au white-spirit ou à l'alcool dénaturé. Ponçage final au moyen d'un abrasif dont la granularité est égale ou supérieure à 120.

Propriétés

Laque hydrofuge, diluable à l'eau, résistante à l'usure, à usage intérieur et à base de matières premières naturelles Ce produit se distingue par une excellente adhérence ainsi que par un pouvoir couvrant élevé.

Cette laque s'applique sur toutes les boiseries intérieures (portes, fenêtres, balustrades, meubles, aménagements intérieurs, etc.) ainsi que sur des supports métalliques tels que les radiateurs et les conduites de chauffage, après application d'un prétraitement approprié. Ce produit satisfait à la norme européenne EN 71, partie 3 (Sécurité des jouets) ainsi qu'à la norme DIN 53160 (Tenue à la transpiration et à la salive).

Composants

Eau, liant végétal à base d'huile de tournesol et d'huile de ricin, dioxyde de titane, craie, alcool polyvalent, agent de matage, pigments en fonction de la teinte, talc, alumine, émulsifiant, agent mouillant, agent épaississant, agent antimoussant, dessiccateur zinc et fer, additif de surface.

Étapes du processus :

1. Prétraitement

Le subjectile doit être sec (taux d'humidité du bois : 12 % max.), stable et exempt d'impuretés. Il convient d'éliminer les anciennes

2. Couche de fond

Appliquer une couche de BIOFA Vorlack Aqua 1210 sur tout subjectile en bois non traité; appliquer une couche de fond possédant les propriétés anticorrosion requises sur les pièces métalliques exposées ainsi que sur tout subjectile en zinc ou en métal zingué. Après séchage complet, poncer au moyen d'un abrasif dont la granularité se situe entre 180 et 220.

3. Couche intermédiaire et couche de fini-

Remuer consciencieusement la laque. Le cas échéant, diluer ce produit jusqu'à 3 ou 5 % en l'additionnant d'eau. Appliquer ensuite deux couches de laque à la brosse ou au rouleau (épaisseur individuelle du feuil humide : 70 à 80 µm). Se servir exclusivement de brosses en soies douces et épissées pour peintures acryliques, de rouleaux en mousse à micropores ou en mousse floc. Procéder, entre les couches, à un ponçage intermédiaire en employant un abrasif d'une granularité de l'ordre de 220.

Situation: 17/10/2018 Page 1 sur 3, N° de réf. 5114- 5118

Remplace la version publiée le : 21/03/2018 !

Les indications et consignes que présente cette fiche technique sont impératives. Dans l'éventualité où s'écarter de ces prescriptions s'avèrerait indispensable, il faudrait consulter préalablement le service application technique de la société BIOFA. Il y a lieu de se conformer aux règles générales des techniques de construction. La publication de la présente fiche technique rend caduque toute version antérieure.

Fiche technique



En cas d'application au pistolet, il convient de diluer cette laque à 5 ou 10 % en l'additionnant d'eau et d'adapter des paramètres de pistolage tels que la pression, le diamètre des buses, etc. à la procédure et au mode de pistolage correspondants.

Radiateurs et conduites de chauffage

Nettoyer à fond les subjectiles, éliminer la rouille et les salissures, mater par ponçage et dépoussiérer consciencieusement. Appliquer ensuite une peinture antirouille appropriée. Faire subir aux subjectiles galvanisés un prétraitement de fond adapté. Appliquer deux couches de laque AQUALUX Plus, sans oublier de procéder à un ponçage intermédiaire. L'application de cette laque sur les radiateurs et conduites de chauffage ne peut s'effectuer qu'à froid. La remise en marche du chauffage concerné ne pourra s'effectuer que deux semaines après l'application de la dernières couche.

Important: Il convient de procéder à des essais préalables! Mélanger avant application le contenu des bidons dont la charge diffère! Lors de l'application et du séchage des produits, il faut veiller à une ventilation optimale à l'air frais! S'abstenir de toute application si la température est inférieure à 12 °C et le taux d'humidité de l'air supérieur à 80 %!

Attention!

En cas d'interruption d'une application à la brosse, il convient de laisser tremper l'outil dans la laque. Il faut s'abstenir de le rincer ou de le laisser tremper dans de l'eau.

4. Nettoyage des outils

Laver les outils à l'eau à l'aide du nettoiebrosses BIOFA Pinselreiniger 0600, immédiatement après usage.

Laisser tremper les brosses ou rouleaux encore humides pendant 24 heures au moins dans le nettoie-brosses.

Séchage

Hors poussières au bout de 6 à 8 heures ; ponçable et recouvrable au bout de 16 à 24 heures (à 20 °C / taux d'humidité relative de l'ordre de 50 à 55 %). Laque sèche à cœur au bout de 7 jours.

Consommation / rendement par couche Brosse / rouleau : près de 40 à 60 ml/m² ou bien 16 à 25 m²/l.

Entreposage

Au sec, au frais mais à l'abri du gel et dans des bidons hermétiquement fermés. Formation éventuelle d'une peau. Éliminer cette peau avant toute utilisation ultérieure. Procéder à un filtrage éventuel avant réutilisation!

Bidons

Bidons en tôle émaillée d'une capacité de 1 l / 2,5 l / 5 l.

Consignes de sécurité

Attention! Laver les chiffons et vêtements imbibés de ce produit, puis les laisser sécher sur un support surface ininflammable ou les conserver dans un fût en tôle hermétiquement fermé - (risque d'auto-inflammation due à la présence d'huiles siccatives!).

Produit à entreposer hors de la portée des enfants.

Il faut éviter tout contact avec les yeux et la peau. En cas de contact avec les yeux ou la peau, il convient de rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire. Il faut s'abstenir d'inhaler tout brouillard de pistolage et enfiler un masque de protection respiratoire approprié (filtre combiné A2/P2). Lors de l'application du produit et de son séchage, il faut veiller à une aération convenable. Il faut veiller à ce que ce produit ne se répande pas sur le sol et à ce qu'il ne se déverse ni dans les canalisations ni dans aucun cours d'eau. Le port d'un masque à poussières fines (P2)

Les indications et consignes que présente cette fiche technique sont impératives. Dans l'éventualité où s'écarter de ces prescriptions s'avèrerait indispensable, il faudrait consulter préalablement le service application technique de la société BIOFA. Il y a lieu de se conformer aux règles générales des techniques de construction. La publication de la présente fiche technique rend caduque toute version antérieure.

Fiche technique



s'impose lors du ponçage. Une odeur caractéristique risque de se répandre en raison de l'utilisation de matières premières naturelles. Une fiche de données de sécurité est disponible sur demande pour les professionnels.

Élimination

Il convient de se débarrasser des résidus liquides ainsi que des bidons non nettoyés et non vidangés auprès d'un centre de collecte pour peintures et laques périmées ou de procéder à leur élimination conformément aux dispositions légales locales / nationales en vigueur. Après séchage, les résidus et chiffons imbibés peuvent être enlevés avec les ordures ménagères.

Seuls les bidons nettoyés et vidangés peuvent être recyclés.

Code des déchets AVV conforme à la liste européenne des déchets : 08 01 12

Étiquetage relatif aux COV conforme à la directive Decopaint et à l'ordonnance ChemVOCFarbV:

Valeur limite UE (cat. A/d) : 130 g/l (2010) La teneur maximale en COV des produits 5114 à 5118 s'élève à 60 g/l.

GISCODE: BSW30

Les indications et consignes que présente cette fiche technique sont impératives. Dans l'éventualité où s'écarter de ces prescriptions s'avèrerait indispensable, il faudrait consulter préalablement le service application technique de la société BIOFA. Il y a lieu de se conformer aux règles générales des techniques de construction. La publication de la présente fiche technique rend caduque toute version antérieure.

Situation: 17/10/2018 Page 3 sur 3, N° de réf. 5114- 5118

Remplace la version publiée le : 21/03/2018 !